



**RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 22 JUIN 2016
COMPTES SOCIAUX
DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte afin, dans un premier temps, de vous rendre compte de l'activité de la société Microwave Vision, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2015, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels ainsi que de décider de l'affectation du résultat.

Les comptes au 31 décembre 2015, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Il vous sera également rendu compte de la mission de vos Co-commissaires aux Comptes par la lecture de leurs rapports.

Leurs rapports, ceux de votre Conseil d'administration, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport de gestion.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société Microwave Vision regroupe la société holding basée à Paris, le site de Production MVG Industries basé à Courtaboeuf (91), son établissement basé à Brest et finalement son établissement SATIMO basé à Hong-Kong. La société Microwave Vision a effectué un chiffre d'affaire de 15 548 k€ sur l'exercice 2015. L'activité de cette société est indissociable de l'activité du groupe Microwave Vision SA compte tenu des liens existants entre tous les établissements et filiales du Groupe. Nous vous invitons donc à vous reporter au paragraphe sur la situation et l'activité du rapport de gestion du groupe consolidé.

3. PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RECONTREES

Le groupe a progressé dans l'amélioration de l'organisation du Groupe et notamment sur la mise en place d'un outil ERP maintenant opérationnel dans la société. La direction financière de la société a été modifiée en septembre 2015.

4. ACTIVITE SOCIALE

L'effectif de Microwave Vision SA au 31 décembre 2015 est de 4 cadres dirigeants. Les établissements comptent 2 cadres dirigeants et 4 employés soit un effectif total de 10 personnes.



5. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 548 k€ hors taxes contre 14 112 k€ pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'élève à 15 651 k€.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 14 891 k€ pour 13 470 k€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 760 k€ contre 843 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif pour -594 k€ au 31 décembre 2015 contre -785 k€ au 31 décembre 2014.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 166 k€ au titre de l'exercice 2015 contre 58 k€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Le résultat exceptionnel est négatif pour -1 907 k€ au 31 décembre 2015.

Le résultat de l'exercice se traduit en définitive par un déficit de -1 362 k€.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la société s'élevait à 89 144 k€ contre 90 192 k€ au 31 décembre 2014.

L'essentiel de la variation des postes de l'actif du bilan concerne :

- Les comptes clients qui passent de 15 673 k€ au 31 décembre 2014 à 23 192 k€ au 31 décembre 2015.
- Le montant des valeurs mobilières de placement qui passent de 23 705 k€ au 31 décembre 2014 à 22 783 k€ au 31 décembre 2015.

Concernant le passif, les fonds propres passent de 61 234 k€ à 59 809 k€.

Les postes emprunts et dettes financières diminuent pour passer de 15 661 k€ à 10 726 k€.

Le poste dettes fournisseurs passe de 12 083 k€ au 31 décembre 2014 à 17 185 k€ au titre de l'exercice. Il comprend les facturations des filiales à la holding afin que cette dernière répartisse les charges au prorata de la marge brute dégagée par chacune dans le cadre de la convention de refacturation de managements « fees » et de prestations de services Groupe.

Le tableau suivant décrit le solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 de la société, de sa filiale française et de ses établissements par date d'échéance.

1°/ au 31 décembre 2015

Total	Courant	1-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
17 185 250 €	12 255 570 €		357 609 €	191 122 €	4 380 949 €

Ces créances contiennent essentiellement des refacturations intra groupe (16 273 K€) qui se compensent avec des créances intragroupe.



2°/ au 31 décembre 2014

Total	Courant	1-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
12 083 340 €	3 004 030 €	1 081 561 €	3 270 459 €		4 727 290 €

6. EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Aucun élément important n'a été observé sur l'exercice.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les évolutions et les perspectives d'avenir de la société Microwave Vision sont liées à celles du groupe Microwave Vision. Sous l'effet de prises de commandes record en 2015 (72,2 M€), le Groupe a démarré l'exercice 2016 avec un carnet de commandes élevé de 55,3 M€ (à comparer à 43,1 M€ au 1er janvier 2015), dont la majeure partie doit être reconnue en 2016. Les évolutions et les perspectives du Groupe auront un impact positif sur la société Microwave Vision dans le rapport de l'activité enregistré sans la société par rapport au Groupe.

8. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

8.1. Risques de change

D'une manière générale, la Société est exposé à des risques de taux de change et à des risques de taux d'intérêt. Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, la Société détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La politique de la Société est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de placements temporaires non risqués pour sa trésorerie excédentaire.

La Société ne couvre pas son risque de change.

8.2. Risques commerciaux

Compte tenu de la répartition géographique des ventes, notamment vers l'Asie, la mise en œuvre de certaines procédures de recouvrement peut être difficile. Une attention particulière est portée sur l'estimation de ce risque.

9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice.

Aucun titre de la société n'est détenu dans le cadre d'une gestion collective (PEE ou FCPE) ou sont frappés d'une inaccessibilité (article L 225-102 c.com), ou au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

Les titres de capital détenus par les managers qui sont aussi actionnaires / salariés de la société sont détenus à titre individuel et n'entrent pas dans le cadre d'une gestion collective.

10. ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES FRANCAISES ET ETRANGERES

La liste des filiales et des participations est annexée au présent rapport.

Nous vous rappelons que le groupe ORBIT/FR est détenu à 62.17%.

Le groupe ORBIT/FR a clôturé l'exercice avec une perte.



Les établissements étrangers de la société Microwave Vision ainsi que la filiale MVG Industries, détenue à 100%, évoluant sur le marché des télécommunications ont connu une année favorable.

Les résultats et informations sectorielles du Groupe figurent dans le rapport sur la gestion du Groupe.

11. MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS OU AUX METHODES D'EVALUATION SUIVIES LES ANNEES PRECEDENTES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

12. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposerons d'affecter le déficit de l'exercice de 1 361 840 €, au report à nouveau qui passerait ainsi de 7 085 063 € à 5 723 223 €.

13. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture.

14. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31 décembre 2012 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2013 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2014 : Néant

15. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la société n'a pas enregistré de dépenses ou de charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

La société n'a pas enregistré de frais généraux exclus des charges déductibles pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés.

16. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

16.1. Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions salariées, exercées dans d'autres sociétés du Groupe ou non, françaises et étrangères, par chacun des mandataires sociaux de la société :

Philippe Garreau : Président de la société par actions simplifiée MVG Industries,

Membre du board de la société américaine ORBIT/FR



	Membre du board de la société anglaise RAINFORD
	Director de la société Hongkongaise MV AMS Ltd
Gianni Barone :	aucun autre mandat
	Co-Director de la société Hongkongaise MV AMS Ltd
Agnès Mestreau :	aucun autre mandat
Raymond Boch :	aucun autre mandat
Sophie de Roux :	Administrateur de Sapec SA
	Administrateur de Zetes Industries
	Présidente de Corporate Value Associates France SASU
Arnaud Gandois :	Directeur Général de la société par actions simplifiée MVG Industries
	Membre du board de la société américaine ORBIT/FR
	Membre du board de la société anglaise RAINFORD
Luc Duchesne :	aucun autre mandat
Bruno Rivet :	Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'Administration de Sofactory
	Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'Administration d'Anevia
	Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'Administration de W4
	Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'administration de ScentyS
	Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'administration de Motwin
	Membre du conseil de surveillance de Recommerce Solutions
	Membre du conseil de surveillance de Kayentis
	Membre du conseil de surveillance de Tigerlily

16.2. Situation des mandats des administrateurs

Nous vous rappelons les dates d'expiration des mandats des administrateurs de la société :

- le mandat de Monsieur Philippe Garreau vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;
- le mandat de Madame Agnès Mestreau vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;



- le mandat de la société SEVENTURE Partners représentée par Monsieur Bruno Rivet vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;
- le mandat de Monsieur Gianni Barone vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- le mandat de Monsieur Raymond Boch vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.
- le mandat de Madame Sophie De Roux vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

16.3. Situation du mandat du Président directeur général

Nous vous rappelons la date d'expiration du mandat du Président directeur général de la société :

- Monsieur Philippe Garreau a été renouvelé, lors du conseil d'administration du 23 juin 2011, dans ses fonctions de Président directeur général de la société pour toute la durée de son mandat d'administrateur, son mandat de Président directeur général vient donc à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

15.5 Situation des mandats des Directeurs généraux délégués

Nous vous rappelons les dates d'expiration des mandats des Directeurs généraux délégués de la société qui ont été renouvelés dans leurs fonctions lors du conseil d'administration du 23 juin 2011 fonctions pour toute la durée du mandat du Président directeur général. En conséquence :

- le mandat de Monsieur Arnaud Gandois vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- le mandat de Monsieur Luc Duchesne vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

17. INFORMATIONS CONCERNANT LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons les dates d'expiration des mandats de vos Co-Commissaires aux comptes :

- le mandat du Cabinet CERA, Co-Commissaire aux comptes titulaire, vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018,
- le mandat du Cabinet AUDITEURS CONSEILS ASSOCIES, Co-Commissaire aux comptes titulaire, vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,
- le mandat de Monsieur Philippe Salle de Chou, Co-Commissaire aux comptes suppléant, vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018,
- le mandat de la société Pimpaneau et Associés, Co-Commissaire aux comptes suppléant, vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

Nous avons constaté la démission du Co-Commissaire aux comptes titulaire, la société CERA, Compagnie Européenne de Révision et d'Audit, et de la démission du Co-Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe Salle de Chou, en sa séance générale ordinaire le 22 avril 2016.



Nous avons nommé de nouveaux Co-Commissaires aux comptes, titulaire et suppléant :

*nomination, à effet du 22 avril 2016, de la société RSM Paris, 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, RCS Paris B 792.111.783, en qualité de nouveau Co-Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société CERA et pour la durée du mandat restant à courir du Co-Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire,

*nomination, à effet du 22 avril 2016, de la société Fidinter, 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, RCS Paris B 652.056.110, en qualité de nouveau Co-Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Philippe Salle de Chou et pour la durée du mandat restant à courir du Co-Commissaire aux comptes suppléant démissionnaire,

Nous avons confié une mission complémentaire au nouveau Co-Commissaire aux comptes titulaire, la société RSM Paris, 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, RCS Paris B 792.111.783, de certification des comptes, sociaux et consolidés, de l'exercice social clos le 31 décembre 2015,

18. DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 II et R 225-102 du code de commerce nous vous rappelons l'option prise par le Conseil d'Administration en vertu des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) et portant sur les modalités de direction générale.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 septembre 2001, a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Aucune modification n'a été apportée à cette organisation depuis.

19. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article R 225-102 du Code de commerce, et faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

20. RAPPORTS COMPLEMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au présent rapport sont joints également les rapports complémentaires suivants du conseil d'administration :

- un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital,
- un rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre des options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants,
- un rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants.

21. INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES ACTIONS

Sur l'exercice 2015, conformément à l'évolution de la législation concernant Alternext, Microwave Vision dans le cadre de son contrat de liquidité géré par la société de bourse Gilbert Dupont, a effectué des transactions sur son titre. La valeur du contrat de liquidité au 31/12/2015 est d'un montant total de 150 K€. De plus, à la clôture de l'exercice Microwave Vision détenait 66000 actions en propres.



22. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

La liste ci-dessous indique les actionnaires dépassant les seuils.

	% ACTIONS	% Droits de vote
SEVENTURE	13,92%	16,62%
BPi France	13,78%	13,78%
SYCOMORE	6,05%	6,05%

23. OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES

Aucune opération n'a été réalisée par les dirigeants, les hauts responsables, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres (articles L 621-18-2 et R 621-43-1 c. mon et fin. article 223-22 du règlement général de l'AMF).

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport de vos Co-commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, et d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Nous vous demandons également d'approuver les conclusions du rapport spécial de vos Co-commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du code de commerce.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs et décharge de responsabilité à vos Co-commissaires aux comptes.

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote relativement à l'approbation des comptes annuels.

Le Conseil d'Administration

Pièces Jointes :

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices,

Tableau et liste des filiales et participations,

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital,

Rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre des options d'achats ou de souscriptions d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants,

Rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants.